



académie
Dijon

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Dijon, le 22 août 2016

La rectrice

à

monsieur Pierre STRAUMANN
s/c de monsieur le principal
du collège François POMPON
à Saulieu

DAAC

Délégation académique
à l'éducation artistique
et à l'action culturelle

Affaire suivie par :
Eric GADY
Téléphone
03 80 44 89 77
Télécopie
03 80 44 87 85
Courriel
action.culturelle@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : lettre pour la mission auprès du CLEA de Saulieu, au titre de l'année 2016-2017

Je vous informe que vous bénéficiez pour l'année 2016/17 d'une heure poste (environ 2,5 heures hebdomadaires) au titre d'une mission annuelle de développement de l'éducation artistique et culturelle auprès du service éducatif du CLEA de Saulieu.

Votre mission se décline ainsi :

information-communication

- contribuer à la diffusion de l'offre culturelle relevant du domaine musical en direction des scolaires concernés par le CLEA de Saulieu ;
- participer aux différentes réunions des acteurs du CLEA organisées par la communauté de communes de Saulieu ;
- participer aux réunions d'information destinées aux équipes pédagogiques ;
- relayer l'information au niveau académique par le biais du coordonnateur académique arts vivants ;

accompagnement de projets et de dispositifs

- assurer le lien entre le CLEA et les établissements scolaires ;
- prodiguer les conseils techniques et pédagogiques auprès des enseignants intéressés par les actions du CLEA ;
- aider à l'élaboration, au suivi et à la valorisation de projets et de parcours d'éducation artistique et culturelle menés dans le cadre du CLEA ;
- être force de proposition et/ou de relais dans le lancement de dispositifs fédérateurs à dominante musicale en lien avec les ressources du CLEA ;

élaboration d'une offre pédagogique

- établir en concertation avec le responsable du CLEA, et transmettre au coordonnateur académique arts vivants, un programme prévisionnel annuel d'actions et d'élaboration des ressources en précisant objectifs et publics visés ;
- élaborer et diffuser des ressources et des parcours culturels en privilégiant la transversalité, les liaisons inter-degrés, le recours au numérique, les enseignements pratiques interdisciplinaires ;

formation

- suivre les parcours de formation M@gistère proposés par la DAAC ;

La reconduction éventuelle de votre mission sera conditionnée à l'examen de votre bilan à remettre impérativement pour le 16 mai 2016 en renseignant le formulaire ci-joint :

- au DAAC et au coordonnateur académique arts vivants ;
- à l'inspecteur dont vous relevez ;
- à votre chef d'établissement.
-



Frédérique ALEXANDRE-BAILLY

Copie :

- Madame Claire LEGRAND
Secrétariat général
Communauté de communes de Saulieu
Place Charles de Gaulle
21210 Saulieu
- Monsieur Bruno DURAND
IA-IPR Arts plastiques
Rectorat de l'académie de Dijon
2 G rue général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex